

Les conséquences du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques

The Impact of Under-funding of Universities on the Development of Libraries

Las consecuencias de la subfinanciación de las universidades en el desarrollo de las bibliotecas

Claude Bonnelly, Jean-Pierre Côté and Eric Ormsby

Volume 38, Number 1, January–March 1992

Les bibliothèques universitaires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028557ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028557ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

The following article analyses the impact of the under-funding of universities on the development of libraries during the 1980s. It identifies the weaknesses of the strategies used and the efforts marshalled to face the situation and illustrates the necessity to maintain efforts with renewed vigour in order to restore funding.

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bonnely, C., Côté, J.-P. & Ormsby, E. (1992). Les conséquences du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques. *Documentation et bibliothèques*, 38(1), 5–12. <https://doi.org/10.7202/1028557ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les conséquences du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques

Claude Bonnelly, Université Laval, Québec
 Jean-Pierre Côté, Université du Québec à Montréal
 Eric Ormsby, Université McGill, Montréal*

Le présent article présente une analyse de l'impact du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques au cours de la décennie 1980. Il montre le caractère insuffisant des stratégies utilisées et des efforts déployés jusqu'à ce jour pour tenter d'affronter la situation, et démontre la nécessité de poursuivre avec encore plus de vigueur les mesures amorcées récemment en vue d'un plein redressement budgétaire.

The Impact of Under-funding of Universities on the Development of Libraries

The following article analyses the impact of the under-funding of universities on the development of libraries during the 1980s. It identifies the weaknesses of the strategies used and the efforts marshalled to face the situation and illustrates the necessity to maintain efforts with renewed vigour in order to restore funding.

Le Sénat de l'Université McGill remarque « avec peine, désarroi et consternation le caractère inadéquat du financement des bibliothèques » et décide de placer les bibliothèques « en tête de liste des priorités de l'Université » (Université McGill, 1990).

« De tout temps, la bibliothèque a constitué l'outil par excellence de la recherche et de l'enseignement universitaire... La Bibliothèque de l'Université Laval est l'une des plus modernes en Amérique du Nord et c'est l'une des forces sur lesquelles l'Université entend miser pour se maintenir à la fine pointe du développement des connaissances »¹.

« À l'heure du virage technologique, on imagine mal une université qui négligerait l'informatique... On imagine encore moins une université sans bibliothèques »².

« Today, the Library faces major challenges — challenges that we must overcome in the very near future if we are to maintain the strength and health of this vital resource, the heart of our university »³.

Las consecuencias de la subfinanciación de las universidades en el desarrollo de las bibliotecas

Este artículo presenta un análisis del impacto de la subfinanciación de las universidades en el desarrollo de las bibliotecas durante los años 1980. Demuestra el carácter insuficiente de las estrategias utilizadas y de los esfuerzos desplegados hasta hoy para enfrentar la situación y demuestra la necesidad de perseguir con aún más vigor las medidas iniciadas recientemente con objeto de rectificar completamente el presupuesto.

Ces déclarations illustrent avec conviction le rôle essentiel que jouent les bibliothèques au sein des universités. Par leur mission de donner accès à l'information et à la documentation, au moyen du développement des collections et de la fourniture de services appropriés, les bibliothèques procurent en effet aux universités la matière première grâce à laquelle pourront évoluer l'apprentissage, la formation, l'enseignement, la recherche et le développement des connaissances. La relation très étroite entre la mission des bibliothèques et celle des universités a notamment été fermement reconnue en 1982, aux États-Unis, par le *Conference Board of Associated Research Councils*⁴, qui recommandait de retenir la qualité et la performance des bibliothèques comme critères d'évaluation de la performance des universités et de leurs programmes d'enseignement et de recherche⁵. Une étude récente menée pour le compte du *Council on Library Resources* (Washington, D.C.) tend d'ailleurs à démontrer que la productivité des universités est directement liée à la qualité de ses

* Claude Bonnelly est directeur de la Bibliothèque de l'Université Laval, Jean-Pierre Côté est directeur général du Service des bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal et Eric Ormsby est directeur des bibliothèques de l'Université McGill. Ce texte a été rédigé en collaboration avec le Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ. Les auteurs remercient les membres pour leurs remarques et commentaires enrichissants.

1. Université Laval, *Choisir la qualité et miser sur ses forces; un plan d'action pour l'Université Laval*, Québec, 1984, p. 14.
2. Université de Montréal, Direction des communications, *L'Université de Montréal*, Montréal, 1990, p. 25.
3. The University of British Columbia, *President's Report on the Library*, Vancouver, UBC, 1987, p. 4.
4. Les membres du *Conference Board of Associated Research Councils* représentent les organisations suivantes: *The American Council of Learned Societies, The American Council of Education, The National Research Council et The Social Science Research Council*.
5. Lyle V. Jones, Gardner Lindzey and Porter E. Coggeshall, *An Assessment of Research Doctorate Programs in the United States*, by the Committee on an Assessment of Quality Related Characteristics of Research Doctorate Programs in the United States, sponsored by the Conference Board of Associated Research Councils. Washington, D.C., National Academy Press, 1987, 4 vols.

ressources de bibliothèques. Cette enquête rigoureuse, menée dans les domaines des sciences et du génie dans des universités américaines représentatives, révèle

that library resources in science and engineering are correlated with faculty productivity. More science serials, larger science collections, and more professional science librarians correlated well with more publications per faculty member... University size and research expenditures were tested... it appears that after controlling for size and research expenditures, library resources still affect research productivity⁶.

Depuis plusieurs années, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a fait état à maintes reprises du problème du sous-financement des universités. Dans un mémoire présenté au premier ministre en 1989, elle signalait :

C'est... en s'attaquant résolument à ce problème que nous pourrions nous assurer que le Québec sera doté d'un système universitaire concurrentiel par rapport à des systèmes comparables. C'est à cette condition que le Québec prendra la place qui lui revient dans un environnement économique de plus en plus ouvert à la concurrence internationale⁷.

Dans le rapport annuel de son président pour 1989-90, elle concluait, après s'être réjouie du virage pris en matière de financement,

qu'il faudra maintenir le cap au cours des prochaines années si l'on veut que le Québec, non seulement conserve, mais améliore sa position au sein des pays industrialisés⁸.

PROBLÉMATIQUE : ressources déficientes des bibliothèques universitaires québécoises

À la fin des années 1970, les bibliothèques universitaires québécoises s'inquiétaient de leur avenir et réclamaient déjà des ressources additionnelles importantes pour réaliser pleinement leur mission et faire face adéquatement aux défis de la décen-

nie '80. Reconnaissant certains besoins spécifiques mais soucieux d'adopter des mesures s'inspirant d'une intervention planifiée plutôt que strictement ponctuelle, le ministère de l'Éducation, de concert avec les vice-recteurs académiques des universités, formait en 1977 un groupe d'études technique chargé d'évaluer la situation des bibliothèques universitaires québécoises.

Il est utile de résumer ici brièvement le contenu de ce rapport (rapport ALLEN)⁹ qui devait orienter l'évolution des bibliothèques au cours des années '80. Le rapport dressait un bilan somme toute assez positif du développement des bibliothèques universitaires jusqu'au milieu des années 70 mais constatait par la suite une certaine détérioration liée à des conditions financières de plus en plus difficiles. Il formulait au gouvernement, aux universités et aux bibliothèques elles-mêmes des recommandations centrées sur une stratégie d'intervention à trois niveaux : un redressement budgétaire et un financement adéquat des bibliothèques, une incitation au développement complémentaire et au partage des ressources et un développement accéléré des infrastructures technologiques aptes à garantir l'efficacité de ce partage.

Comment les bibliothèques ont-elles réellement évolué et quel bilan peut-on dresser de cette évolution au terme de la décennie '80 ? Force est de constater que, malgré des efforts soutenus, la situation ne s'est pas améliorée.

Au début des années '80, les universités et par le fait même leurs bibliothèques ont connu une période d'austérité budgétaire sans précédent, liée à un contexte économique difficile qui a d'ailleurs affecté l'ensemble de la société. Cette période a atteint son point culminant entre les années 1981-82 et 1983-84, au cours desquelles les bibliothèques ont été victimes de nombreuses coupures budgétaires ou, dans les meilleurs cas, d'un gel des ressources qui a laissé des traces profondes dans les années qui ont suivi. En ce qui concerne le développement des collections, la situation s'est aggravée du fait de l'inflation qui a frappé le marché de la documentation plus que tout autre

secteur de l'économie. Le sous-marché des abonnements aux périodiques d'information scientifique et technique a particulièrement été touché par cette vague inflationniste.

Une étude menée en 1989 pour le compte de l'Association of Research Libraries par le groupe *Economic Consulting Services Inc.* a bien démontré les effets de cette flambée des prix des abonnements aux périodiques. Cette étude révèle en effet qu'entre 1976 et 1988, et plus gravement depuis 1981-82, le coût moyen des abonnements aux périodiques a augmenté de 250 %, et qu'en dépit d'un accroissement de la valeur des budgets d'acquisition des bibliothèques membres, le nombre d'abonnements n'a cessé de diminuer. « In essence, more money is being spent to acquire fewer materials resulting on less comprehensive collections »¹⁰. Les bibliothèques universitaires du Québec ont vécu le même phénomène avec une gravité accrue liée à la faiblesse du dollar canadien sur le marché des changes, particulièrement prononcée durant les premières années de la décennie. Les coûts d'abonnement de plusieurs revues scientifiques sont particulièrement élevés ; à titre d'exemple, ceux de *Nuclear Physics* - 10 300 \$, de *Physics Letter* - 8 200 \$, du *Journal of the Chemical Society* - 6 200 \$, ou du *Journal of Chromatography* - 6 100 \$¹¹.

6. Nancy Van House, « Library Resources and Research Productivity in Science and Engineering: Report of a Pilot Study », in *Communication in Support of Science and Engineering*; a Report to the National Science Foundation from the Council on Library Resources, Washington, D.C., August 1990, p.IV-B-2.

7. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, *Les bibliothèques universitaires du Québec; étude des statistiques générales pour la période 1980-81 à 1985-86*, Montréal, CREPUQ, 1988, p.3.

8. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, « Rapport annuel 1989-90 », *Info-Crepuq*, vol. 4, no 1 (octobre 1990), 1.

9. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement supérieur, *Rapport du comité technique d'évaluation des bibliothèques universitaires québécoises* (Rapport Allen), Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, 2 vols.

10. Economic Consulting Services Inc., *A Study of Trends in Average Prices and Costs of Certain Serials Over Time*, prepared for the Association of Research Libraries, 1989, Washington, D.C., 1989, 43p.

11. Coût des abonnements en 1990-91.

Au cours de la même période, les bibliothèques universitaires du Québec ont pourtant été appelées à répondre à de nouveaux besoins qui ont exercé une pression constante sur leur développement. Depuis 1980, dans l'ensemble des universités québécoises, les clientèles étudiantes ont augmenté de façon appréciable (près de 30 % entre 1980-81 et 1988-89). À cette augmentation des clientèles, se sont ajoutés divers facteurs qui ont introduit des nouvelles exigences orientées vers un élargissement et une diversification accrue des services et des collections: qu'il suffise de mentionner l'augmentation du nombre et de la portée des programmes d'étude, le développement plus accentué des études et des recherches pluridisciplinaires, l'évolution des méthodes d'enseignement et d'apprentissage favorisant une plus grande autonomie de l'étudiant en matière de recherche documentaire, la volonté des universités d'accroître le nombre et la qualité des activités de recherche dans des domaines de plus en plus pointus, l'accroissement de l'édition scientifique et technique, ou explosion documentaire, qui va de pair avec l'évolution et la diversification toujours plus étendues de la recherche mondiale et de ses moyens de diffusion, et enfin la diversification des supports de publication, notamment des supports électroniques, qui ont connu une évolution importante au cours des dernières années.

Tous ces développements auraient exigé que les bibliothèques, pour réaliser pleinement leur mission, investissent davantage dans les services et les collections. Mais compte tenu des difficultés budgétaires énumérées plus haut, la réalité s'avère malheureusement toute autre et le sous-financement des bibliothèques n'en est que plus évident.

En 1986, le groupe de travail sur les statistiques du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ dressait un bilan assez sévère de l'évolution des bibliothèques universitaires du Québec à partir de l'étude des statistiques générales pour la période 1980-81 à 1985-86. Il constatait la gravité du sous-financement en comparant les données avec celles des bibliothèques universitaires ontariennes. Il n'est pas inutile de rappeler ici in extenso les principales conclusions de cette étude¹².

« Les dépenses des bibliothèques atteignent à peine 6 % des dépenses totales des universités québécoises, contrairement à 7,3 % pour les bibliothèques universitaires ontariennes ».

« Les dépenses des bibliothèques ont, en dollars constants, connu une légère augmentation de 0,9 % en six ans alors que la population étudiante, pendant cette période, augmentait de 23,6 % ».

« Les dépenses de fonctionnement par étudiant, qui en dollars courants ont plafonné à 437,30 \$ dès 1982-83, ont connu en dollars constants une diminution de 19,3 %, passant de 410,80 \$ en 1980-81 à 331,59 \$ en 1985-86 ».

« En matière de ressources documentaires, la moyenne générale de 105 volumes par étudiant pour les bibliothèques universitaires québécoises se situe très nettement en deçà de la moyenne obtenue par les bibliothèques universitaires ontariennes et américaines qui ont, respectivement, 154 et 259 documents par étudiant ».

« Les bibliothèques universitaires québécoises n'allouaient, en 1985-86, que 107,80 \$ par étudiant pour l'acquisition des ressources documentaires alors que les bibliothèques universitaires ontariennes consacraient pour leur part à cette fin près de 174,09 \$ par étudiant, soit un écart de 61,5 % ».

« Depuis 1980-81, les bibliothèques universitaires québécoises ont connu une réduction de personnel de 5,3 %. Au cours de la même période, le nombre moyen d'étudiants par employé (indice de la charge de travail) est passé de 73 à 95, soit une augmentation de 30,3 %. Une comparaison du nombre d'étudiants par employé révèle que, pour des clientèles égales, le nombre d'employés des bibliothèques universitaires ontariennes dépasse de 37 % celui des bibliothèques universitaires québécoises ».

Ces statistiques sont fort éloquentes et démontrent clairement les difficultés qui freinaient gravement en 1986 le développement des bibliothèques universitaires du Québec. La comparaison avec les bibliothèques universitaires ontariennes n'est d'ailleurs sur ce point guère excessive. Comme le rappelait le président de la CREPUQ,

Gilles Cloutier, dans un mémoire présenté au premier ministre du Québec en février 1989,

les universités ontariennes ne sont pas les mieux nanties au Canada, et leur situation paraît encore moins avantageuse lorsqu'on les compare à celles des universités américaines de même type... Ceci permet d'apprécier le caractère conservateur du choix de l'Ontario comme point de référence pour évaluer le degré de sous-financement de nos universités¹³.

La situation a-t-elle beaucoup évolué après 1986? Un examen attentif des statistiques des années qui ont suivi démontre une certaine amélioration. Dans son rapport d'analyse des statistiques de 1988-89, M. Clément Tremblay note:

Les statistiques de cette année confirment en effet que les bibliothèques ont réussi à contrer, pour une deuxième année consécutive, la baisse relative des budgets qu'elles ont connue au cours des années précédentes, eu égard aux effets de l'inflation dans ce secteur d'activité. Les dirigeants d'université et les responsables de bibliothèque sont donc en mesure d'identifier quelques signes modestes de redressement, en particulier pour les budgets d'achat de la documentation qui tirent avantage de l'injection de fonds spéciaux d'investissement... Avec une croissance des dépenses de l'ordre de 8,8 % sur l'année dernière, confirmant ainsi le taux de croissance de l'année précédente, la situation financière des bibliothèques universitaires québécoises, bien que toujours précaire, apparaît meilleure que les années précédentes¹⁴.

12. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, *Les bibliothèques universitaires ...*, p. 13-14.

13. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, *Le financement universitaire; après deux années de transition, l'heure est à la décision*, Mémoire présenté au Premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa, par la Conférence des recteurs, le 13 février 1989, p.4.

14. Clément Tremblay, *Statistiques générales des bibliothèques universitaires québécoises 1988-89: compilation et analyse*, Montréal, CREPUQ, 1991, p.9-10.

Une comparaison de l'évolution des dépenses par étudiant au cours des périodes 1980-86 et 1986-89 illustre bien cette amélioration. Entre 1986 et 1989, elles ont augmenté de 20,5% alors que la progression n'avait été que de 5,1% au cours de la période 1980-86. Parmi elles, les dépenses en ressources documentaires ont pour leur part augmenté de 24,4%, comparativement à une croissance de 11,5% au cours de la période antérieure; fait plus encourageant encore, les dépenses en monographies ont augmenté de 20,1% alors qu'elles avaient diminué de 1% entre 1980 et 1986, victimes en quelque sorte de l'effort majeur que devaient alors consentir les bibliothèques pour seulement tenter de protéger les abonnements aux périodiques contre les effets de l'inflation.

Une progression similaire peut de même être constatée dans l'évolution des fonds documentaires. Le nombre moyen de documents par étudiant dans les bibliothèques universitaires québécoises a en effet atteint 118,4 en 1988-89, soit une augmentation de 13,1% par rapport à 1985-86, alors qu'au cours des six années antérieures, la progression n'avait été que de 1,2%.

Plusieurs facteurs ont influencé cette orientation positive. Outre les efforts, dont il sera question plus loin, consentis par les universités et le gouvernement pour amorcer un certain rattrapage, il faut signaler en tout premier lieu l'amélioration du contexte économique particulièrement en ce qui a trait au marché de la documentation. Suite notamment au puissant lobbying mené par l'*Association of Research Libraries* auprès des éditeurs scientifiques, les augmentations de coût, bien que toujours supérieures au taux régulier d'inflation, ont été beaucoup moins prononcées au cours des dernières années. Ce contexte a été particulièrement bénéfique aux bibliothèques canadiennes qui ont profité en même temps de la remontée de la valeur du dollar canadien sur le marché des changes. Dans une mise à jour récente de son étude sur le coût des périodiques, l'*Association of Research Libraries* notait d'ailleurs: « The brightest news come from Canadian members, whose replies indicated no heavy journal cancellations were planned » because « the Canadian dollar has been improving gradually over the past several years »¹⁵.

	Québec	Ontario	Écart
Pourcentage moyen du budget des universités alloués aux bibliothèques	5,8 %	6,9 %	1,1 %
Dépenses par étudiant (ressources documentaires)	134,20 \$	188,70 \$	40,6 %
Nombre d'étudiants par employé (charge de travail)	95,9	79,2	21 %*
Documents par étudiant	118,4	155	30,9 %

* Cette comparaison révèle que, pour des clientèles égales, le nombre d'employés des bibliothèques universitaires ontariennes dépasse de 21 % celui des bibliothèques universitaires québécoises.

Si la conjoncture a été favorable, l'évolution qui en résulte demeure toutefois très fragile et ne représente certes pas un gage de progression continue pour l'avenir. Comme le signale ce rapport d'analyse des statistiques annuelles 1988-89,

il est possible que cette augmentation des dépenses soit reliée à des motifs conjoncturels plutôt qu'à une correction de la base de financement qui aurait des effets plus permanents sur le budget des bibliothèques^{16, 17}.

Il ne faut donc pas conclure prématurément à la fin de la crise vécue au cours des années '80. Au début de la décennie 1990, malgré les tentatives récentes de redressement, le problème du sous-financement demeure entier. Elles-mêmes placées sous la pression d'un sous-financement qui affecte l'ensemble de leurs opérations, les universités ne sont plus capables de donner à leurs bibliothèques le niveau de financement qu'elles leur accordaient en 1980, puisque le pourcentage moyen du budget consacré aux bibliothèques a diminué de 6,18 à 5,8%. Les augmentations accordées aux budgets d'acquisition n'ont pas permis de compenser adéquatement les pertes occasionnées par l'inflation et, en dollars constants, les dépenses par étudiant demeurent toujours inférieures à celles de 1980. Depuis 1980, les effectifs en personnel ont diminué de 5,7% alors que les bibliothèques devaient faire face à une croissance et à une importante diversification des besoins. Au cours de la décennie 80-90, la situation financière des bibliothèques universitaires du Québec, déjà

jugée déficiente par le rapport Allen en 1979, s'est donc aggravée. Comme le rappelle Clément Tremblay, « cette incapacité des bibliothèques universitaires québécoises à rattraper le niveau atteint avant le début de cette période de resserrement budgétaire ne peut qu'affaiblir la qualité des services que ces bibliothèques sont en mesure d'offrir »¹⁸.

Les bibliothèques universitaires ontariennes, qui ont aussi rencontré des difficultés budgétaires importantes et une certaine décroissance, ont pourtant connu un développement plus important que celles du Québec et l'écart, bien qu'un peu moins prononcé qu'en 1986, demeure toujours inquiétant. Quelques données tirées des statistiques de 1988-89 (voir tableau) illustrent d'ailleurs le fossé qui sépare encore les bibliothèques universitaires du Québec de celles de l'Ontario^{19,20,21}.

15. Charles Hamaker, "Journal Prices in Perspective", *ARL Newsletter*, no. 153 (November 7, 1990), 3.

16. Clément Tremblay, *Statistiques générales...*, p.10.

17. On note d'ailleurs en 1990-91 une nette résurgence de la flambée inflationniste dans le domaine du marché des périodiques.

18. Clément Tremblay, *Statistiques générales...*, p. 15.

19. Canadian Association of Research Libraries/ Association canadienne des bibliothèques de recherche, *Statistics - Expenditures, Staff and Collections - 1988-89*, 8 p.

20. Ontario Council of University Libraries, *Statistics - Expenditures, Staff and Collections - 1988-89*, OCUL, 1990, 8 p.

21. Clément Tremblay, *Statistiques générales...*

Ces écarts sont significatifs et révèlent que, pour permettre aux bibliothèques universitaires québécoises d'atteindre le niveau de développement de leurs homologues ontariennes, il faudrait accorder pour les collections des budgets de rattrapage beaucoup plus importants que ceux qui ont été consentis jusqu'à maintenant. Elles révèlent aussi que pour leur donner un rythme de développement et un niveau de services comparables, il faudrait, à titre de correctif plus permanent, leur octroyer un financement annuel additionnel d'au moins 8 500 000\$ pour le développement des collections et accroître leurs effectifs d'environ 340 nouveaux postes²².

STRATÉGIES UTILISÉES ET LEURS LIMITES

Pourtant, les bibliothèques universitaires n'ont pas subi passivement ce double phénomène contradictoire de croissance et diversification de la demande de services et de décroissance relative des ressources. Bien que les recommandations concernant le redressement budgétaire et le financement adéquat des bibliothèques du rapport Allen n'aient pas eu le suivi attendu, les bibliothèques faisaient leurs recommandations concernant l'incitation au développement complémentaire et au partage des ressources de même que celles concernant le développement accéléré des infrastructures technologiques aptes à garantir l'efficacité de ce partage.

Les bibliothèques universitaires doivent aujourd'hui, pour remplir efficacement leur mission, recourir à deux stratégies complémentaires visant à élargir l'accès à la documentation et à l'information. La première, mieux connue, est basée sur le développement de collections locales qui doivent répondre de façon relativement autosuffisante aux besoins des programmes de premier cycle. La deuxième, en émergence depuis quelques années déjà, est basée sur le développement de l'accès partagé aux ressources externes de documentation et d'information dans le but de mieux répondre aux besoins des programmes d'études avancées et de la recherche.

Dans le but de mieux appuyer ces deux stratégies complémentaires, les bibliothèques ont mis en place des moyens nouveaux, l'informatisation de leurs opérations et la mise en commun de leurs ressources, devant leur permettre de relever avec succès les défis générés par une croissance de la demande de services et la décroissance du financement de leurs activités.

Il faut toutefois se rendre à l'évidence que ces stratégies, comme le suggérait d'ailleurs le rapport Allen en 1979, ne sont pas une solution au sous-financement des bibliothèques mais bien plutôt des compléments qui, une fois le redressement assuré, permettraient de bonifier les investissements consentis. Il est clairement apparu en effet au cours de la dernière décennie que, sans un financement adéquat, la rationalisation et le développement partagé des ressources deviennent vite synonymes de partage de la pauvreté et que le recours aux technologies, pourtant si prometteur, atteint rapidement ses limites.

Les technologies de l'information

Les technologies de l'information ont été utilisées à la fois pour optimiser la gestion et l'utilisation des collections locales et pour élargir l'accès aux ressources externes de documentation et d'information; dans les deux cas, elles ont d'abord remporté un certain succès, mais elles ont atteint par la suite certaines limites à leur capacité de supporter la croissance.

Gestion des collections locales et de leur utilisation

Les bibliothèques universitaires du Québec ont été somme toute plutôt rapides à utiliser l'informatique pour améliorer la gestion de leurs opérations. Dans un premier temps, elles ont informatisé leurs catalogues en recourant à des serveurs centraux tels UTLAS et BADADUQ et ont développé des systèmes parallèles indépendants de gestion des acquisitions ou du prêt. Dans un deuxième temps, leurs catalogues informatisés ont été mis à la disposition de leurs clientèles. Enfin, depuis plusieurs années, les systèmes intégrant l'ensemble de ces fonctions sont utilisés et deviennent de plus en plus monnaie courante.

La mise en place de ces systèmes informatisés à ces différents stades a amélioré la qualité et le niveau des services offerts en permettant notamment un meilleur accès et une meilleure utilisation des collections locales. Elle a permis d'absorber une croissance additionnelle de la demande sans l'assortir d'une croissance équivalente des ressources et des effectifs. Mais quand toutes les fonctions internes sont informatisées, la capacité des technologies devient saturée et il faut de nouveau penser à investir dans l'ajout de personnel.

Accès aux ressources externes de documentation et d'information

L'utilisation d'autres moyens d'accès à la documentation que le catalogue des collections locales, tels les catalogues de collections d'autres établissements ou les index de la littérature générale ou spécialisée, place les bibliothèques dans une toute nouvelle problématique. En effet, 1) le nombre de références accessibles augmente considérablement; 2) les documents référencés ne se retrouvent plus qu'en partie dans les collections locales; 3) il faut emprunter ces documents dans d'autres établissements.

Ici aussi il faut constater que les bibliothèques n'ont pas hésité à utiliser les nouvelles technologies dès qu'elles étaient disponibles. En effet, les index imprimés sont aujourd'hui des banques de données disponibles sur des serveurs bibliographiques tels Dialog ou BRS et sont utilisés couramment pour les usagers des programmes d'études avancées et de la recherche. Ces mêmes banques de données sont maintenant de plus en plus disponibles sur disques optiques ou CD-ROM, ce qui a considérablement augmenté le nombre d'utilisateurs potentiels puisque les coûts d'interrogation des banques de données disponibles sur les serveurs ne sont plus un frein à leur utilisation.

22. Ces chiffres ont été obtenus en multipliant la valeur de l'écart des dépenses en ressources documentaires par étudiant par le nombre des effectifs étudiants des universités du Québec selon les statistiques de 1988-89 et en appliquant l'écart de 21% au total des personnels des bibliothèques universitaires du Québec selon les statistiques de la même année.

Pour réduire le temps de localisation et de livraison des documents signalés dans ces banques mais non disponibles sur place, les bibliothèques universitaires du Québec ont mis en place différents moyens collectifs :

- mise en place d'un système de livraison de documents (PEBUQUILL) ;
- production d'un catalogue collectif des périodiques (CACTUS), et constitution de listes collectives spécialisées de publications en série, notamment en droit et en art ;
- échange des catalogues sur microfiches et plus récemment accès réciproque aux catalogues informatisés de chaque bibliothèque ;
- exploitation des nouvelles technologies dont le courrier électronique et le télécopieur ;
- participation aux listes collectives canadiennes des publications en série dans les domaines des sciences et dans ceux des sciences humaines et sociales.

Mais le partage des ressources a aussi un coût. D'abord un coût important en personnel dans chacun des établissements. En effet, le prêt entre bibliothèques implique qu'un établissement donné accepte de travailler pour les usagers d'un autre. De plus, à mesure que le nombre de transactions de prêt entre bibliothèques augmente sous l'impulsion du plus grand nombre de références bibliographiques disponibles à un plus grand nombre d'individus, il faudra éventuellement trouver des mécanismes de compensation pour dédommager les bibliothèques qui prêtent plus qu'elles n'empruntent.

De plus, pour favoriser le développement de cette activité, il faut davantage investir pour acquérir et utiliser les technologies disponibles et mettre au point des instruments qui rendront les opérations plus efficaces.

Nouveaux supports de la documentation et de l'information

Enfin, de plus en plus, la documentation et l'information sont diffusées sur des supports nouveaux qui court-circuitent les canaux et les intermédiaires de la distribution traditionnelle. En effet, de plus en plus de documents ne se trouvent plus dans une version imprimée que sur demande et n'exis-

tent plus que dans un format électronique, sur support magnétique ou optique. Mais, ici aussi, la bibliothèque virtuelle, bien qu'étant une réalité de plus en plus omniprésente, ne constitue pas pour autant une panacée aux problèmes des bibliothèques universitaires et de recherche.

Ces nouvelles pratiques d'édition posent à nouveau les questions du contrôle bibliographique et de la disponibilité ou de l'acquisition de ces nouveaux documents dont les coûts sont d'ailleurs en général, du moins actuellement, très élevés. Elles nécessitent de plus la conception et la mise en place d'infrastructures, de serveurs spécialisés d'accès à ces nouveaux documents quel qu'en soit le support : serveur de CD-ROMs, serveur de bases de données numériques, serveur d'images, etc. Elles demandent encore davantage de coopération dans la mise en place de mécanismes de partage pour l'acquisition et la diffusion de ceux-ci.

Rationalisation

La disponibilité d'un plus grand nombre de références a révélé l'insuffisance des collections locales ; la même constatation s'impose de plus en plus collectivement quand on évalue la richesse relative de l'ensemble des collections des bibliothèques universitaires et de recherche québécoises. Aussi, les bibliothèques universitaires ont-elles entrepris différents projets visant à assurer une meilleure complémentarité et un meilleur partage de leurs ressources documentaires dans le but d'augmenter leur richesse collective²³.

Chaque bibliothèque universitaire devrait idéalement viser le renforcement de ses collections dans des champs disciplinaires prioritaires identifiés en collaboration avec le secteur de l'enseignement et de la recherche, et permettre aux autres établissements de s'appuyer sur elle dans ces domaines. Cette rationalisation devrait permettre d'augmenter la richesse des fonds documentaires dans l'ensemble du réseau tout en assurant un support local plus adéquat pour la recherche institutionnelle. Le Plan de rationalisation de l'Université du Québec (UQ) et le projet d'inventaire des collections de recherche nord-américaines (NCIP)

dans le contexte québécois, bien qu'utilisant des méthodologies différentes, poursuivent sensiblement le même but.

Plan de rationalisation du développement des collections d'excellence dans les unités constituantes de l'UQ

Travaux effectués

Le plan était basé sur une méthode d'évaluation des coûts pour atteindre le niveau de développement recherché. En général, les collections évaluées (par exemple, biophysique et photobiophysique, génétique des populations, ressources minérales, éducation nordique, gestion municipale qui, soit dit en passant, correspondent toutes à des domaines d'excellence des constituantes concernées de l'Université du Québec) atteignaient un niveau de développement bien inférieur à celui visé de support à la recherche avancée. Les coûts impliqués pour combler ces écarts ont été évalués et ont fait l'objet de recommandations précises aux constituantes concernées de l'UQ.

Projet d'inventaire des collections de recherche nord-américaines (NCIP)

Travaux effectués

Le projet NCIP, développé par l'Association of Research Libraries et adopté au Canada par l'Association canadienne des bibliothèques de recherche, consiste en une évaluation comparée par discipline des collections des bibliothèques participantes, selon une méthodologie basée sur une échelle à plusieurs niveaux. Les bibliothèques universitaires du Québec participent à ce projet qui devrait permettre d'identifier les bases sur lesquelles pourrait reposer le partage des ressources. Plusieurs études sont actuellement en cours : études 1) sur les périodiques en psychologie, en droit, en philosophie et en chimie ; 2) sur les thématiques des programmes

23. Lisette Dupont, Philippe Houyoux et Marc Joanis, « La coordination du développement des collections : les bibliothèques universitaires et le NCIP », communication présentée dans le cadre du Congrès de l'ASTED tenu à Québec en octobre 1990, in *Les nouveaux performants 90 : les ressources humaines ? Comptes rendus du 17^e Congrès de l'ASTED*, Montréal, ASTED, 1990, p. 191-197.

d'études avancées des différents établissements et sur les collections spéciales des différentes bibliothèques universitaires et de recherche en éducation et en arts.

On aurait pu espérer compenser la pauvreté relative des collections locales en misant sur la complémentarité des collections des partenaires du réseau qui n'auraient plus qu'à être partagées grâce à de meilleurs mécanismes de localisation, de communication et de livraison. Pourtant, tel n'est pas le cas. Il faut se rendre à l'évidence : chaque établissement doit d'abord être en mesure de développer des collections de premier cycle adéquates, ce qui n'est pas toujours le cas. De plus, la complémentarité des ressources pour les programmes d'études avancées et la recherche est loin d'être assurée, d'une part parce que les bibliothèques universitaires n'ont pas pu au cours des dix dernières années investir de façon adéquate dans le développement de leurs collections de recherche et d'autre part parce que la complémentarité des ressources implique nécessairement un effort préalable, mais non encore systématique, de rationalisation des programmes, a fortiori s'ils sont conjoints.

Ce sont là les raisons principales qui expliquent que les efforts en matière de rationalisation du développement des collections ont eu une portée plutôt restreinte. Il est d'ailleurs significatif de constater par exemple que l'inventaire des périodiques en chimie mené dans le cadre du projet NCIP a révélé que les périodiques possédés par chaque bibliothèque étaient, à peu de choses près, considérés comme la base minimale et essentielle pour supporter les programmes d'étude et de recherche de l'institution. Il est bien difficile dans un tel contexte de songer à un développement complémentaire des collections.

Cependant, ces efforts de concertation ont permis une meilleure connaissance des collections des autres établissements ainsi que de leurs programmes et contribuent, petit à petit, à sensibiliser les diverses instances universitaires à la nécessité de certains choix. Il serait souhaitable que chaque établissement parvienne à être en mesure de développer des collections d'excellence correspondant aux axes prioritaires de développement de

l'établissement comme contribution institutionnelle à la richesse collective.

EFFORTS DES UNIVERSITÉS ET DES GOUVERNEMENTS

Au cours des dernières années et plus particulièrement depuis 1986, les universités et le gouvernement du Québec ont reconnu explicitement la gravité du sous-financement des bibliothèques des universités québécoises et se sont employés à examiner ce problème sous plusieurs angles. Ces tentatives se sont avérées insuffisantes quoique bien intentionnées et la crise qui persiste à miner les bibliothèques des universités du Québec n'a connu, comme il a été montré plus haut, qu'une très modeste amélioration. Or, pour étoffer, voire maintenir les collections de recherche des bibliothèques et pour offrir des services pleinement adaptés au contexte d'aujourd'hui, il convient d'apporter un appui financier qui ne soit ni intermittent ni sporadique.

Les universités du Québec ont reconnu la gravité de la crise que vivent leurs bibliothèques et n'ont eu de cesse de demander des améliorations au titre de leur financement. Ces préoccupations se reflètent d'ailleurs dans les divers mémoires ou états de la situation que la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a présentés au gouvernement au cours des dernières années pour décrire les répercussions du sous-financement des universités.

À l'occasion de leur campagne de financement, plusieurs universités ont par ailleurs accordé une attention particulière au développement de leurs bibliothèques.

Ainsi, l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique, l'École des HEC, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop ont clairement fixé, dans le cadre de leur récente campagne de financement, des objectifs importants pour le développement de leur bibliothèque, particulièrement au chapitre des collections. D'autres bibliothèques, telle celle de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ont aussi reçu des sommes de la Fondation de leur université.

De même, quelques universités du Québec ont consacré des sommes importantes à la construction de nouvelles bibliothèques. La nouvelle bibliothèque de Concordia est le fruit d'une vaste campagne de souscription, tout comme le nouvel agrandissement de la Bibliothèque de l'Université Bishop. À l'Université du Québec à Montréal, un nouveau pavillon vient d'être construit qui a permis d'agrandir la Bibliothèque centrale. La Bibliothèque des lettres et des sciences humaines de l'Université de Montréal a ouvert ses portes grâce à des fonds privés et publics.

Ces efforts témoignent de l'importance que la qualité des services de bibliothèque revêt aux yeux des universités du Québec. Les campagnes de souscription supposent l'établissement de priorités fortement réfléchies : aucune université ne s'évertue à recueillir des fonds pour des projets qu'elle ne juge pas essentiels et n'accorde des sommes importantes à des projets qu'elle ne juge pas fondamentaux. En dépit des efforts soutenus qu'elles ont déployés, les campagnes de souscription n'ont cependant pas permis à elles seules de financer convenablement les bibliothèques.

Le gouvernement du Québec a lui aussi explicitement reconnu les besoins des bibliothèques universitaires. En 1987-1989, il leur a octroyé une subvention spéciale de 5 millions de dollars pour fins de rattrapage. Cette subvention a été répartie entre toutes les bibliothèques et a permis à la plupart d'atténuer partiellement les conséquences du sous-financement. Malgré les recommandations du Conseil de l'Université qui proposait un renouvellement pour 1989-90, cette subvention n'a toutefois duré que deux ans et n'a pas permis de compenser pleinement les effets dévastateurs de la hausse des prix de la documentation. Aussi précieuse qu'elle ait été, elle a été moins efficace que prévu en raison même de l'inadéquation de son montant et de sa durée.

Comme il a été démontré plus haut, les niveaux actuels du financement ne permettent pas aux bibliothèques universitaires du Québec de soutenir pleinement leur croissance. Le pouvoir d'achat s'est considérablement érodé. Par ailleurs, seules les sections les plus essentielles et les plus indispensables

des collections peuvent être entretenues. Les rares efforts que le gouvernement du Québec a déployés dans le but de remédier à ce problème n'ont malheureusement pas permis aux bibliothèques de rattraper le temps perdu ni d'afficher une croissance authentique.

Les tentatives faites par le gouvernement et les universités pour venir à bout du sous-financement des bibliothèques ont été certes fructueuses et positives, mais malheureusement insuffisantes. Les bibliothèques des universités du Québec s'engagent à coopérer entre elles mais toute coopération a ses limites et ne peut remplacer un financement approprié. Tout effort de coopération digne de ce nom suppose en effet que tous les participants bénéficient d'un appui financier solide et suffisant et ce, tant pour le développement des collections que pour celui des services.

CONCLUSION

Au cours de la décennie '80, le sous-financement des universités a eu des répercussions majeures assez néfastes sur le développement des bibliothèques. Pourtant appelées à répondre à de nouveaux besoins qui ont exercé sur elles des pressions souvent inédites, les bibliothèques universitaires du Québec ont connu une décroissance qui les a empêchées de réaliser pleinement leur mission.

La situation est grave et inquiétante. Dans la mesure où les ressources de bibliothèques ont un impact direct sur la performance et la productivité des universités, comme tend à le démontrer l'étude récente du *Council of Library Resources*, le sous-financement des bibliothèques aura des répercussions durables sur la qualité de l'enseignement et de la recherche et entravera la volonté des universités de développer un système concurrentiel apte à répondre aux besoins de la société québécoise en matière de formation et de recherche. La situation est aussi tout à fait pressante car, dans le domaine du développement des collections plus particulièrement, les retards sont souvent irrécupérables.

La problématique est certes largement reconnue; les mesures de

redressement apportées au cours des dernières années en constituent d'ailleurs une preuve tangible. Ces mesures se sont toutefois avérées partielles et insuffisantes, et des efforts encore plus soutenus devront être consentis au cours des prochaines années pour des effets plus fiables et plus permanents.

Dans le mémoire qu'elle présentait en 1990 à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, la CREPUQ rappelait que

le patrimoine scientifique d'une collectivité se construit à long terme, en même temps qu'il participe intrinsèquement au développement de cette collectivité... Mais pour constituer, développer et enrichir ce patrimoine, il faut des efforts soutenus, jamais démentis de la part de la collectivité... Le Québec doit donc pouvoir compter sur une infrastructure permanente et fiable dans le temps, tant en matière d'enseignement que de recherche²⁴.

De même l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), qui reprenait à son tour comme un leitmotiv le constat de « l'insuffisance des collections de bibliothèques », signalait en décembre '90 dans son exposé pré-budgétaire au ministre des Finances du Canada que

pour relever les défis de la mondialisation, il importe de former une main d'oeuvre hautement qualifiée dans tous les secteurs de la société, s'engager à assurer la recherche-développement et accéder aux recherches scientifiques, à l'évolution et aux innovations technologiques qui ont lieu partout dans le monde²⁵.

Ces affirmations générales sur le développement universitaire s'appliquent également à celui des bibliothèques, qui représentent une partie fondamentale de l'infrastructure d'enseignement et de recherche et qui jouent un rôle unique et essentiel en matière d'accès à l'information et à la documentation.

De façon plus explicite encore, la Société Royale du Canada, dans un rapport sur la recherche universitaire, formulait tout récemment le constat suivant:

Durant ses audiences et ses déplacements au Canada, le comité a formé la conviction que la crise frappant les bibliothèques universitaires était très grave et devait immédiatement mobiliser l'attention. Les bibliothèques n'ont pas simplement une importance vitale pour les seules universités: sur le plan régional, l'industrie, les gouvernements et le grand public les considèrent tous comme une source privilégiée d'informations spécialisées, alors que sur le plan national elles constituent une référence de dernier recours. Prises dans leur ensemble, les bibliothèques des universités doivent par conséquent être considérées comme des ressources régionales et nationales et à ce titre ont un urgent besoin de restauration de même que d'un appui soutenu²⁶.

Un financement adéquat permettrait aux universités d'assumer pleinement leur responsabilité quant au développement de leur bibliothèque et d'assurer ainsi un meilleur équilibre entre les responsabilités institutionnelles et les responsabilités collectives. Les bibliothèques pourraient en effet supporter adéquatement les programmes de leur institution. S'appuyant sur les tendances de plus en plus poussées des universités à rationaliser les programmes d'enseignement et de recherche, elles pourraient de façon plus systématique développer des collections de recherche complémentaires qui serviraient d'assises à une véritable richesse collective. Elles pourraient enfin investir davantage dans les développements technologiques et se doter des équipements et des personnels nécessaires pour un partage et une exploitation efficaces des ressources.

24. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, *Mémoire à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, 1990.

25. Association des universités et collèges du Canada, *Les universités canadiennes face à la mondialisation; exposé pré-budgétaire au ministre des Finances*, Ottawa, AUCC, décembre 1990, p. 5.

26. Société Royale du Canada, *Un potentiel à exploiter: stratégie pour la recherche universitaire au Canada*; rapport présenté par le Comité sur la recherche universitaire de la Société Royale du Canada, Ottawa, 1991, p. 26-27.